

La Dépêche

L'actualité économique



N° 734 - Jeudi 19 Décembre 2019 - Service de la Communication et de la Documentation (SCD)

LES TITRES

UEMOA : 3^{ème} mission de vérification et de contrôle des opérations du Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS)

page 1

Le Fonds ABC réalise son premier investissement dans le cacao en Côte d'Ivoire

page 2

La France accorde 35 millions € pour le développement économique et écologique des territoires ruraux.

page 2

La culture du cacao menacée par la déforestation

page 2

L'Union Européenne durcit les conditions d'exportation des fruits et légumes vers son marché

page 3

UMOA : 3 370 milliards FCFA levés par les Etats à fin septembre 2019

page 3

L'Afrique s'engage pour le travail décent et le respect des normes sociales

page 3

À LA UNE

UEMOA : 3^{ème} mission de vérification et de contrôle des opérations du Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS)



M. Sékou SOUMAILA, Chef de la délégation de l'UEMOA (à droite) et le Pr. N'Galadjo BAMBA, Conseiller Spécial du Ministre de l'Economie et des Finances échangeant l'aide-mémoire signé

Dans le cadre de la mise en œuvre des textes fondamentaux régissant les opérations du Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS), une mission de l'UEMOA conduite par monsieur **Sékou Béry SOUMAILA** a séjourné à Abidjan, en Côte d'Ivoire du **09 au 17 décembre 2019**. Cette mission a permis à ladite délégation de procéder au contrôle et à la vérification des opérations relatives au Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS) dans les administrations techniques impliquées dans le processus de prélèvements communautaires.

La vérification et le contrôle effectués à cette 3^{ème} mission de l'année 2019, ont porté principalement sur les opérations du PCS de la période allant de janvier à novembre 2019.

A la fin de la mission, un Aide-mémoire a été co-signé avec la Partie ivoirienne représentée par le Professeur **N'Galadjo BAMBA**, Conseiller Spécial du Ministre de l'Economie et des Finances Monsieur **Adama COULIBALY**.

Il convient de rappeler que dans le cadre de la mise en œuvre de l'Acte Additionnel n° 04/96 du 10 mai 1996, la Commission de l'UEMOA organise chaque année dans les Etats membres au moins trois missions de vérification des opérations du Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS).



Photo de famille

Le Fonds ABC réalise son premier investissement dans le cacao en Côte d'Ivoire

aux marchés et les revenus des producteurs de cacao.

La Coopérative Socak Katana compte plus de 2 700 membres et a une capacité de production de 6 000 tonnes avec un total d'environ 8 400 hectares cultivés. La coopérative est certifiée Fairtrade et 54% des producteurs de cacao de la coopérative sont certifiés UTZ, indique le Fonds ABC. Cet investissement est un premier pas vers l'objectif du Fonds d'impact ABC, lancé au début de l'année par le Fonds International de Développement Agricole.

Source :

<https://www.commodafrica.com/17-12-2019-le-fonds-abc-realise-son-premier-investissement-dans-le-cacao-en-cote-divoire>

Le Fonds de Capital Agroalimentaire (Fonds ABC), géré par Bamboo Capital Partners en partenariat avec Injaro Investments a réalisé son premier investissement dans la coopérative de cacao Socak Katana située dans la région nord-ouest de la Côte d'Ivoire.

Le montant de l'investissement n'a pas été divulgué. Il devrait contribuer à sécuriser l'accès



Le Fonds ABC réalise son premier investissement dans le cacao en Côte d'Ivoire

La France accorde 35 millions € pour le développement économique et écologique des territoires ruraux.

D'un montant total de 23 milliards FCFA (environ 35 millions €) financé par la France, ce projet vise à contribuer considérablement à la promotion du développement local ainsi qu'à la réduction de la pauvreté dans le pays, à travers l'amélioration des conditions de vie des populations dans huit régions ciblées. Il s'agit notamment du Bafing, du Béré, du Bounkani, du Cavally, du Gontougo, du Guémon, le Tonkpi et du Worodougou.

Ce projet entre dans le cadre de l'exécution du 2ème Contrat de Désendettement et de Développement (C2d) signé entre la France et la Côte d'Ivoire, le 3 décembre 2014

Source :

<https://www.agenceecofin.com/aide-au-developpement/1812-72233-cote-d-ivoire-la-france-accorde-35-millions-pour-le-developpement-economique-et-ecologique-des-territoires-ruraux>

La Côte d'Ivoire a procédé, lundi 16 décembre 2019, à Abidjan, au lancement officiel de son Projet d'Appui au Développement Economique et Ecologique des Territoires Ruraux (Projet ECOTER).



ECOTER visera à renforcer la gouvernance territoriale inclusive, le dialogue politique et la planification concertée du développement

La culture du cacao menacée par la déforestation

en effet l'un des taux de déforestation les plus élevés au monde. Or pour se développer, les cacaoyers ont besoin d'une température stable et d'une forte humidité - des conditions aujourd'hui menacées. Conscient du problème, Ministres, industriels et stars locales tentent de promouvoir l'agroforesterie, bien conscients d'un fait : si la forêt disparaît, le cacao disparaîtra aussi.

Source :

<https://www.france24.com/fr/20191217-c%C3%B4te-d-ivoire-la-culture-du-cacao-menac%C3%A9e-par-la-d%C3%A9forestation>

Premier producteur au monde de cacao, la Côte d'Ivoire pourrait voir l'or brun se tarir. Sous l'influence des trafiquants de bois, mais aussi des cacaotiers qui défrichent pour planter, le pays connaît



Premier producteur au monde de cacao, la Côte d'Ivoire pourrait voir l'or brun se tarir.

L'Union Européenne durcit les conditions d'exportation des fruits et légumes vers son marché

qui exportent des fruits et légumes vers l'UE doivent prendre des mesures pour s'assurer que tous les envois sont conformes. Les points les plus critiques à noter à l'heure actuelle sont : **un certificat phytosanitaire est exigé pour tous les fruits et légumes** (à cinq exceptions près : ananas, noix de coco, durian, banane, datte); **dans le certificat phytosanitaire, il faut remplir une déclaration supplémentaire qui comprend le libellé complet de l'exigence spécifique pertinente**», indique la délégation de l'UE au Cameroun.

Elle ajoute que, pour les marchandises à haut risque, il est désormais exigé une évaluation complète des risques par les autorités européennes (EFSA) pour décider si ces légumes peuvent être importés, et dans quelles conditions. Le momordica figure déjà sur la liste des produits à haut risque et ne peut plus être exporté vers l'Europe après le 14 décembre 2019, à moins que l'EFSA n'ait procédé à une évaluation des risques pour le pays exportateur.

Un nouveau règlement phytosanitaire a été adopté le 14 décembre 2019 par l'Union européenne (UE). Depuis, sa délégation à Yaoundé au Cameroun mène une campagne de sensibilisation des exportateurs sur les exigences de ce nouveau règlement. « **Les pays**



L'Union Européenne durcit les conditions d'exportation des fruits et légumes vers son marché

Source :

<https://www.agenceecofin.com/fruits/1812-72218-l-union-europeenne-durcit-les-conditions-d-exportation-des-fruits-et-legumes-vers-son-marche>

UMOA : 3 370 milliards FCFA levés par les Etats à fin septembre 2019

Le marché des titres publics de l'UMOA a été très animé sur les neuf premiers mois de l'année. En sollicitant les investisseurs, l'ensemble des Etats ont réussi à mobiliser **3 370,1 milliards FCFA à fin septembre 2019 contre 2 318,2 milliards FCFA à la même période en 2018, soit une nette progression de 45,38%**. Cette évolution des émissions est liée à une présence plus marquée de la Côte d'Ivoire et du Sénégal comparativement à l'année précédente où, du fait des mobilisations de ressources sur les marchés internationaux, ces deux pays avaient réduit leurs opérations sur le marché financier régional.



UMOA : 3 370 milliards FCFA levés par les Etats à fin septembre 2019

Source :

https://www.sikafinance.com/marches/umoa-3-370-milliards-fcfa-leves-par-les-etats-a-fin-septembre-2019_20082

L'Afrique s'engage pour le travail décent et le respect des normes sociales

Des représentants de 49 pays africains ont lancé, le 17 décembre 2019, **un appel en faveur d'une approche centrée sur l'homme pour l'avenir du travail, afin de libérer le potentiel de croissance inclusive de l'Afrique et de créer un avenir du travail avec la justice sociale**. La Déclaration d'Abidjan intitulée Vers plus de Justice Sociale : Façonner l'avenir du travail en Afrique, a été publiée par des délégués représentant les gouvernements, les organisations de travailleurs et d'employeurs, présents à la 14e réunion régionale africaine de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Cette réunion a été l'aboutissement des célébrations du centenaire de l'OIT en 2019, qui ont également marqué 60 ans de présence de l'organisation en Afrique.

La 14^e Réunion Régionale de l'OIT pour l'Afrique à Abidjan (Côte d'Ivoire) s'est conclue par une déclaration **réaffirmant la nécessité d'une stratégie centrée sur l'humain**.



un appel en faveur d'une approche centrée sur l'homme pour l'avenir du travail, afin de libérer le potentiel de croissance inclusive de l'Afrique et de créer un avenir du travail avec la justice sociale

Source :

<https://www.temoignages.re/social/luttes-sociales/l-afrique-s-engage-pour-le-travail-decent-et-le-respect-des-normes-sociales,96836>